**Grille de notation Khôlles**

|  |
| --- |
| *Les critères suivants sont évalués tout au long des 3 parties de l’examen oral: synthèse, commentaire, entretien.* |
| **Qualité du contenu argumentatif** **et culturel /8** | **Qualité lexicale et grammaticale** **de la langue /7** | **Qualité de prononciation** **et de communication /5** |
| 8 | * compréhension fine du document, restitution synthétique de l’information essentielle presque parfaite, reformulations habiles d’éléments-clef du texte
* réflexion approfondie, originale et nuancée, richesse des connaissances culturelles, arguments et exemples pertinents
* enchaînement fluide et habile des idées, usage varié et approprié des connecteurs, transition(s) et conclusion élégantes et frappantes
 | 7 | * niveau bilingue ou excellent, aisance et maîtrise remarquables
* large gamme de mots et expressions, répertoire complet pour exprimer des nuances
* usage personnel et créatif de structures syntaxiques variées, précises, complexes et idiomatiques

-une ou deux fautes légères, s’auto-corrigeC.2-C.1 MAÎTRISE EXPÉRIMENTÉE | 5 | * justesse et authenticité de la prononciation, discrimination phonétique parfaite, accent tonique bien placé et stable
* grande aisance communicative : fluidité du discours, engage la discussion, se sort naturellement des situations difficiles, participe habilement à des conversations complexes [C.1]
* attitude dynamique et convaincante, s’écarte de sa préparation
 |
| 6 | * restitution assez synthétique, légère tendance à la linéarité ou la paraphrase ou la non distinction entre essentiel et accessoire.
* connaissances culturelles assez précises et pertinentes
* progression argumentative assez claire, ordonnée et logique, transition(s) et conclusion assez efficaces
 | 5 | * niveau très consistant
* vocabulaire approprié, varié et précis
* quelques structures complexes et idiomatiques
* presque aucune faute et s’auto-corrige

  B.2 AUTONOMIE LANGAGIÈRE | 3,5 | * rares erreurs de discrimination phonétiques, accent français légèrement perceptible
* participation adéquate à la conversation, prises d’initiatives et interactions constructives avec le jury [B.2]
* attitude positive, sens de la relation, lit peu ses notes
 |
| 4 | * restitution trop imprécise, paraphrastique et linéaire
* manque de consistance de la réflexion, manque de quelques arguments et exemples, quelques arguments et exemples peu avisés ou probants
* progression argumentative manifeste mais peu judicieuse, transition(s) et/ou conclusion malhabiles
 | 3,5 | * niveau intermédiaire, pas totalement avancé
* vocabulaire trop simple, manquant de variété et de précision, des imprécisions et/ou difficultés à exprimer une pensée
* énoncés courts, formes grammaticales simples et/ou rares

B.1 INTERMÉDIAIRE | 2,5 | * erreurs de discrimination phonétique et d’accentuation, accent français perceptible
* discours assez fluide, quelques pauses ou problèmes de formulations qui entravent légèrement la fluidité du discours, participation à la conversation globalement adéquate mais nécessite ponctuellement des éclaircissements [B.1]
* attitude globalement positive (tendance à lire ses notes, certaine réserve etc.)
 |
| 3 | * restitution lacunaire, contre-sens, exposé linéaire d’idées paraphrasées
* peu ou pas de connaissances culturelles, réflexion superficielle
* argumentation nébuleuse, absence de liens entre les idées, transition(s) et/ou conclusion absentes
* -exercice incomplet (absence de commentaire…)
 | 2 | * langue médiocre, peu d’aisance
* vocabulaire élémentaire
* contrôle limité des structures syntaxiques et grammaticales simples
* l’étudiant cherche parfois ses mots et ne trouve pas toujours une échappatoire

A.2 -A.1 ÉLÉMENTAIRE | 1 | * trop d’erreurs de discrimination phonétique, fort accent français
* discours saccadé, pauses, faux démarrages, difficultés pour participer à la conversation, tributaire de l’aide du jury
* peu de sens de la relation, comportement inapproprié (attitude revêche, réserve excessive, longs silences, lecture des notes etc.)
 |